

Adhérentes et adhérents « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais »

Voici venu le moment de renouveler votre adhésion et d'obtenir votre nouvelle **licence FFRP 2026-2027**. Le tarif n'a pas augmenté cette année et a été voté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 24 Octobre 2025. En pièces-jointes, ou sur le site www.randoleiesclops.fr en page d'accueil ou à la rubrique adhésion, vous trouverez les documents pour 2026-2027.

Nouveauté cette année : le PASS'Région !



La région Auvergne-Rhône-Alpes vous informe de la mise en place, à compter de la rentrée de Septembre 2026 d'une nouvelle cagnotte dédiée aux bénéficiaires du PASS'Région qui vise à faciliter l'accès à une offre d'activités.

Chaque titulaire du PASS'Région Seniors, bénéficiera automatiquement d'un crédit de 15 € à partir du 1^{er} septembre 2026, destiné à contribuer au financement de son adhésion annuelle proposant des activités sportives, culturelles ou de loisirs dans le cadre d'une pratique régulière et collective.

Pour en bénéficier, vous aurez de plus amples renseignements en début de saison.

Privilégier l'inscription en ligne avec **MoneticoOnline ASSO**

Mode d'emploi :

- 1 / Avant d'accéder au site www.randoleiesclops.fr et à la rubrique adhésion, vous devez scanner et enregistrer les documents tels que : le bulletin d'adhésion, votre certificat médical de moins de 6 mois ou votre attestation sur l'honneur dûment remplie ou votre licence FFRP 2026-2027 (d'un autre club) pour pouvoir les joindre au dossier.
- 2 / Accéder au site adhésion « **Monetico Online ASSO** » et compléter l'ensemble des cases de l'état civil, faire votre choix A, B ou C et cliquer sur la case « choisir un fichier » puis enregistrer le document demandé.
- 3 / Cliquer sur « Continuer » et finaliser votre paiement.

Si vous utilisez le mode avec règlement par chèque, vous devrez retourner les documents dûment remplis et accompagnés du chèque correspondant à votre choix.

- **Choix A : 50 €** adhésion ou un renouvellement d'adhésion
- **Choix B : 60 €** adhésion + abonnement à la revue Passion RANDO
- **Choix C : 30 €** carte seule pour un adhérent s'affiliant à un autre Club FFRP et joindre la photocopie de la licence 2026-2027 de cet autre club.

Pour une première adhésion, un Certificat Médical, de moins de 6 mois, de Non Contre-Indication à la pratique de la randonnée pédestre (CMNCI) est obligatoire !

Pour un renouvellement d'adhésion, voir l'attestation sur l'honneur en document annexe.
Adresser votre dossier complet avant le **30 Novembre 2026** avec votre chèque libellé au nom de :

« LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » à :

Madame DEBEAUQUENNE Pascale - 61 bis Rue de la République - 07130 SAINT-PERAY

Ou dans la boîte à lettres à côté de la Médiathèque de :

LEI ESCLOPS Saint-Pérollais - 45 rue de la République - ESPACE MIALAN – 07130 SAINT-PERAY

Attention : Aucune adhésion ne sera prise au-delà du 30 Novembre 2026, sauf cas exceptionnel !

Rappel : Les licences sont dématérialisées et envoyées directement par le système de gestion de la FFRP à chaque adhérent sur sa boîte mail. Il est donc hyper important de donner une adresse mail valide. Le Club ne délivre plus de licences papier. Seuls les adhérents sans mail recevront une carte par courrier postal, aussi pensez à joindre pour ces derniers une enveloppe timbrée.